

## *Séance extraordinaire du 10 septembre 2024*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Trécesson, tenue à 20 h 30, le 10 septembre 2024, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Ghislain Nadeau :

Madame Nadia Caron, conseillère au siège no. 2  
Madame Nathalie Dion, conseillère au siège no. 3  
Monsieur Rémi Roy, conseiller au siège no. 5  
Monsieur Stéphan Roy, conseiller au siège no. 6

Monsieur Guy Nolet, directeur général et greffier-trésorier et monsieur Mario Morin, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, par intérim, sont également présents. Deux personnes sont présentes dans l'assistance.

### **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

À 20 h 30, monsieur le maire Ghislain Nadeau ouvre la séance, après constatation du quorum.

### **Résolution 2024-09-162-1**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Roy, appuyé par madame la conseillère Nathalie Dion et résolu :

**Que** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, en retirant toutefois le point 6 « Signature d'un avenant au contrat de travail de monsieur Guy Nolet ».

Adoptée à l'unanimité.

### **Déclaration du directeur général et greffier-trésorier**

Monsieur Guy Nolet, directeur général et greffier-trésorier, déclare que les avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire ont été signifiés dans les délais prescrits par la loi.

### **Résolution 2024-09-162-2**

#### **Nomination d'une directrice générale et greffière-trésorière**

**Considérant qu'** un comité de sélection a été nommé pour analyser les candidatures reçues pour le poste de directrice générale et greffière-trésorière;

**Considérant que** le comité de sélection recommande de nommer la successeure au directeur général et greffier-trésorier, par intérim, monsieur Guy Nolet;

*Séance extraordinaire du 10 septembre 2024*

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Nathalie Dion, appuyé par monsieur le conseiller Stéphan Roy et résolu :

- D'** engager madame Marie Claude De Gagné à titre de directrice générale et greffière-trésorière, dont le début de son entrée en service est prévu pour le 18 novembre 2024;
- D'** engager madame Marie Claude De Gagné à titre d'adjointe principale au service de la direction générale, à compter du 11 septembre 2024 au 15 novembre 2024 et ce, à titre de période de transition, le tout conformément à la même rémunération que celle prévue lorsqu'elle occupera, en titre, le poste de directrice générale et greffière-trésorière;
- D'** autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant à signer, pour et au nom de la municipalité de Trécesson, un contrat de travail avec madame Marie Claude De Gagné à titre de directrice générale et greffière trésorière.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution 2024-09-162-3**

**Autorisation de signer l'avenant numéro 1 au contrat de travail de monsieur Mario Morin**

**Considérant qu'** en date des 4 et 8 mai 2023, monsieur Mario Morin et Ghislain Nadeau, maire, ont respectivement signé un contrat de travail relativement à l'embauche de monsieur Mario Morin à titre de directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, par intérim;

**Considérant qu'** au terme de la résolution numéro 2023-015, le contrat de travail de monsieur Mario Morin est à échoir le 27 septembre 2024;

**Considérant** les besoins de la municipalité de combler ce poste;

**Considérant qu'** après entente entre les parties,

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Nathalie Dion, appuyé par madame la conseillère Nadia Caron et résolu :

**De** prolonger le contrat de travail de monsieur Mario Morin à titre de directeur général et greffier-trésorier adjoint à compter du 28 septembre 2024 pour une durée indéterminée;

**D'** autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant à signer, pour et au nom de la municipalité de Trécesson, l'avenant numéro 1 avec monsieur Mario Morin, à titre de directeur général et greffier trésorier adjoint.

Adoptée à l'unanimité.

*Séance extraordinaire du 10 septembre 2024*

**Période de questions**

Aucune question.

**Résolution 2024-09-162-4**

**Levée de l'assemblée**

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Nathalie Dion, appuyé par madame la conseillère Nadia Caron et résolu :

**Que** la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

Ghislain Nadeau  
Maire

Guy Nolet  
Directeur général et greffier-trésorier